

**Communication de la Municipalité au Conseil communal
du 11 mars 2020**

Communication n° 12/03.2020

Objet: changement de dénomination du service de la voirie et des parcs (SEVP)

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Les collaborateurs du service de la voirie et des parcs ont été conviés, début mars, à une activité de cohésion d'équipe.

Lors de cette matinée de travail, les concernés ont souhaité changer le nom de leur service, afin que celui-ci corresponde mieux à leurs activités quotidiennes.

Ainsi, la Municipalité a accepté ce changement qui met en valeur le travail de ce service.

En conséquence, le service de la voirie et des parcs devient dès à présent le service de l'environnement et des espaces publics, SEEP en abrégé.

La Municipalité

Saint-Prex, le 11 mars 2020/AG – 101.02.03

Pour tout renseignement, s'adresser à M^{me} Carine Tinguely, municipale, au 079 354 15 83